

Licence professionnelle Activités éducatives et culturelles.médiateur de patrimoine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Activités éducatives et culturelles.médiateur de patrimoine. 2016, Université du Maine. hceres-02039599

HAL Id: hceres-02039599

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039599>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Activités éducatives et culturelles. Médiateur de patrimoine

- Université du Maine

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Activités éducatives et culturelles. Médiateur de patrimoine* a été mise en place en 2002. Elle est une des formations les plus anciennes de ce type et présente une spécificité quant à la place réservée dans la formation à la question de la médiation à destination du jeune public.

La licence professionnelle est rattachée au département d'Histoire de l'Université du Maine et copilotée par l'Université et le lycée Duplessis-Mornay de Saumur, qui a une section BTS (brevet de technicien supérieur).

La licence a pour objectif de former des professionnels du patrimoine local. Elle propose un volet de formation à distance (FOAD) dans le cadre de la formation continue (FC) et en direction de professionnels justifiant d'au moins trois années d'expérience. Elle vise, dans ce cadre, à fournir un bagage historique, ou à le consolider, l'élargir et l'actualiser.

Dans le cadre de la formation initiale (FI), l'objectif est de former en un an de jeunes professionnels médiateurs du patrimoine, présentant un solide bagage historique et pratique, leur permettant d'utiliser une pluralité d'outils et de techniques pour des médiations destinées à des publics diversifiés, avec un accent donné à l'égard du jeune public.

Au premier semestre (S1), les cours ont lieu à l'Université du Maine, ils ont lieu au second semestre (S2) au lycée Duplessis-Mornay de Saumur. La formation inclut également la participation à un projet tuteuré et la réalisation d'un stage (de 14 à 16 semaines).

Synthèse de l'évaluation

En premier lieu, cette LP se distingue des autres formations du même domaine dont les finalités sont davantage liées au tourisme, dans le sens où elle s'intéresse à la question de la médiation à des publics diversifiés, et plus particulièrement à destination du jeune public.

La LP est copilotée par le département d'Histoire de l'Université du Maine et le Lycée Duplessis-Mornay, qui procèdent ensemble à l'examen des dossiers de candidature et à l'évaluation finale des étudiants. Ce copilotage fonctionne bien et constitue un atout pour la formation. On note par ailleurs un bon équilibre entre enseignants titulaires et vacataires (dont des professionnels), ce qui contribue sans aucun doute à une forme de stabilité des relations au sein de l'équipe pédagogique. La formation intègre un nombre très satisfaisant d'intervenants professionnels (un bon tiers de l'équipe pédagogique) et est en lien avec un réseau professionnel large, mais les partenariats avec ces structures professionnelles ne sont pas encore formalisés.

Suite aux recommandations de la précédente évaluation, le caractère professionnalisant des enseignements du premier semestre a été travaillé et s'incarne à présent dans diverses interventions pédagogiques qui renforcent l'apport professionnalisant de ces enseignements, mais les intitulés de cours n'en rendent malheureusement encore pas bien compte.

Tant en formation à distance qu'en présentiel, la licence professionnelle propose des enseignements pertinents autour du numérique, comme support de travail et objet de réflexion, avec la perspective de renforcer l'apport en la matière, ce qui est très appréciable. La refonte des enseignements envisagée en FOAD est judicieuse car certains enseignements généraux pourraient à profit être remplacés par des cours plus techniques et/ou méthodologiques.

Les informations liées au taux de réussite au diplôme et à l'insertion professionnelle des diplômés sont partielles (et peu qualitatives en ce qui concerne l'insertion, en termes de poste et d'employeur notamment). Elles font apparaître des taux de réussite et d'insertion professionnelle très élevés. On note également une réelle volonté de suivi des étudiants de la part de l'équipe pédagogique, elle-même active dans la recherche d'informations sur le devenir des étudiants après la

licence. Cette volonté ne s'est pas encore traduite dans les faits par un retour satisfaisant de données sur le devenir des étudiants, mais les efforts en la matière doivent être poursuivis.

Le dossier mentionne, sans la chiffrer, une baisse depuis deux ans du nombre de candidatures, alors que les débouchés professionnels se multiplient.

Le conseil de perfectionnement, qui doit s'emparer de cette question, notamment, est encore trop peu formalisé.

Enfin, la mobilité des étudiants à l'international est très faible, alors que des conventions de partenariats existent avec des universités étrangères. Elle doit donc être encouragée. De la même façon, l'enseignement des langues, proposé uniquement aux étudiants en formation initiale, pour une seule langue et 24 heures de cours sur l'année, mériterait d'être renforcé.

Points forts :

- Originalité de la formation dans son approche de la médiation à des publics diversifiés.
- Liens nombreux avec les structures professionnelles.
- Copilotage efficace, équilibre satisfaisant entre titulaires et vacataires.
- Utilisation du numérique, en tant que support de travail et objet de réflexion.
- Débouchés nombreux.

Points faibles :

- Conseil de perfectionnement peu formalisé.
- Mobilité des étudiants à l'international, en dépit des conventions de partenariat.
- Enseignement des langues.
- Baisse d'attractivité de la formation.

Recommandations :

- Consolider les partenariats avec les structures professionnelles par la signature de conventions.
- Mettre en œuvre, comme cela est envisagé, la refonte des enseignements en FOAD, avec des cours plus techniques et pour certains moins spécialisés, avec une recherche de cohérence par rapport aux enseignements proposés aux étudiants en formation initiale.
- Poursuivre et développer les procédures de suivi des étudiants en matière d'insertion afin d'obtenir une information plus exhaustive (aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif).
- Renforcer l'enseignement des langues étrangères.
- Poursuivre les efforts mis en œuvre pour l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Veiller à maintenir les effectifs, via une communication auprès des étudiants de deuxième année de licence (L2) de l'Université et réfléchir aux actions à mener pour minimiser le nombre d'abandons (organisation du calendrier, relations avec les employeurs pour les étudiants en formation continue).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le contenu des enseignements en formation initiale répond globalement aux objectifs de la formation.</p> <p>Les enseignements proposés sont conformes à l'objectif de formation de professionnels généralistes, tout en maintenant une spécificité en direction du jeune public.</p> <p>La séparation des enseignements en deux blocs (enseignements culturels - avec une grande majorité de cours d'histoire - et histoire culturelle et sociale) est néanmoins un peu artificielle, les cours du bloc enseignements culturels, relevant aussi de l'histoire culturelle et artistique.</p> <p>Le dossier mentionne qu'un rééquilibrage entre enseignements professionnels et théoriques en présentiel au premier semestre a été effectué suite à l'évaluation précédente. Les intitulés des cours de ce semestre, très centrés sur l'histoire, ne permettent pas aisément d'en saisir la portée professionnalisante, ce qui est dommage.</p> <p>Concernant la formation à distance, on note une spécialisation très forte de certains cours (celui sur le cubisme par exemple), dont on ne saisit pas le lien avec les objectifs de la formation et le territoire local.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien contextualisée par rapport aux autres licences professionnelles en médiation patrimoniale et par rapport aux autres formations, notamment en tourisme. La licence est en partenariat exclusif avec le lycée Duplessis-Mornay de Saumur qui propose une section de BTS dont le dossier ne précise pas l'intitulé. Il n'a pas, de ce fait, été envisagé d'autres partenariats avec d'autres formations, ce qui pourrait être réinterrogé à l'avenir.</p> <p>La formation est également en lien avec un nombre intéressant de structures professionnelles du territoire (plus d'une vingtaine, avec lesquelles les partenariats restent à formaliser, ce qui éviterait la volatilité des collaborations actuellement constatée par l'équipe pédagogique).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les équilibres entre enseignants et intervenants professionnels (neuf intervenants professionnels et 24 enseignants) d'une part, entre titulaires et vacataires d'autre part (neuf enseignants permanents et 15 enseignants vacataires) sont satisfaisants.</p> <p>On note une très forte présence d'enseignants historiens dans l'équipe permanente (huit sur neuf). Les renseignements concernant la spécialité disciplinaire des vacataires sont partiels, l'information n'étant donnée que pour neuf vacataires, parmi lesquels quatre historiens. L'apport en histoire est primordial par rapport aux objectifs de la formation, mais il serait sans doute bénéfique de faire également appel à des enseignants d'autres disciplines, notamment de la section 71 (sciences de l'information et de la communication), 18 (architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art) et 19 (sociologie, démographie).</p> <p>Le copilotage de la formation entre le département d'Histoire et le lycée fonctionne bien et permet un dialogue entre tous les membres de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le nombre de dossiers reçus (entre 80 et 100 selon les années) témoigne de l'attractivité de la formation, même si la baisse du nombre de candidatures des deux dernières années (pointée dans le dossier sans être chiffrée) doit amener à mettre en œuvre les processus de communication projetés auprès des étudiants de licence à l'Université du Maine et auprès d'autres formations. Les effectifs témoignent d'une faible représentation d'étudiants issus de L2 ou de DUT (diplôme universitaire de technologie) : pour chaque promotion entre 2010/2011 et 2014/2015, on compte entre zéro et deux étudiants venant de L2 ou de DUT pour la formation en présentiel et entre zéro et quatre pour la formation à distance, les étudiants venant principalement de BTS.</p>

	<p>Les désistements observés et l'impossibilité de faire appel aux étudiants en liste complémentaire pour cause calendaire doivent amener à repenser la temporalité des inscriptions pour maintenir les effectifs (les effectifs maximaux ayant été enregistrés en 2011/2012, à savoir 32 étudiants en formation initiale et 14 en formation continue).</p> <p>Même en comptant les désistements, le taux de réussite des étudiants en formation initiale est très satisfaisant. Il est plus faible et plus irrégulier pour les étudiants en formation continue (entre 50 % et 90 % selon les promotions : 90 % en 2010/2011, puis 64 %, 71 %, 50 % et 75 % pour 2014/2015) mais s'explique par des abandons suite à des demandes de formation de la part des employeurs.</p> <p>Il y a peu d'informations dans le dossier concernant la poursuite d'études. Un seul tableau en annexe, pour l'année 2013/2014 et qui ne comporte pas d'informations sur tous les étudiants de la promotion, mentionne trois poursuites d'études, en master <i>Patrimoine</i> à l'Université de Savoie (un étudiant) et en master <i>Gestion de patrimoine</i> à Quimper (deux étudiants). Si ce chiffre était fiable, il serait tout à fait acceptable.</p> <p>L'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des étudiants donne de bons résultats en la matière (entre 75 % et 89 % d'étudiants en emploi six mois après la formation sur les trois dernières années), mais tous les étudiants n'ont pas répondu et les résultats englobent les étudiants en formation initiale et ceux en formation continue, déjà en poste. Par ailleurs, l'enquête ne donne pas d'éléments qualitatifs sur les emplois occupés et leur lien avec le niveau et le contenu de la formation.</p>
--	--

Place de la recherche	De manière assez logique pour une licence professionnelle, il n'y a pas de lien entre la formation et le domaine de la recherche au-delà des domaines de recherche des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.
Place de la professionnalisation	Conformément aux objectifs d'une licence professionnelle, la place de la professionnalisation est forte et s'observe à plusieurs niveaux : contenus des enseignements, rencontres avec des professionnels, dont les intervenants (professionnels externes vacataires) de la formation, projet tuteuré, stage etc. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe est claire et détaillée.
Place des projets et stages	La place des stages et du projet tuteuré est forte dans la formation et les différents indicateurs en la matière sont positifs. Le stage, d'une durée de trois à six mois, représente le tiers de la notation finale et fait l'objet d'un suivi individualisé par un membre de l'équipe pédagogique intervenant au lycée, ainsi que d'un rapport soutenu oralement devant un jury composé des enseignants et intervenants de la formation : enseignants de l'Université, du lycée ainsi que les intervenants professionnels. Le projet tuteuré met l'accent sur le travail en groupe et l'utilisation du numérique.
Place de l'international	<p>La place accordée à l'international est assez faible.</p> <p>Un enseignement de 24 heures de langue étrangère (le dossier ne précise pas si les étudiants ont le choix entre différentes langues) est proposé aux étudiants en formation initiale (mais pas aux étudiants en formation à distance). Le dossier souligne la volonté des responsables de la formation de renforcer l'enseignement de l'anglais (anglais professionnel).</p> <p>Des conventions existent entre l'Université et trois universités étrangères, mais les étudiants ne saisissent pas l'opportunité d'un stage à l'étranger. Une meilleure information sur la plus-value d'un stage à l'étranger permettrait de lever ces freins, car il est dommage que les étudiants ne se saisissent pas des opportunités de stage à l'étranger.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement sont classiques (dossiers examinés par plusieurs membres de l'équipe pédagogique, de l'Université et du lycée).</p> <p>En formation initiale comme en formation continue, la grande majorité des étudiants viennent de BTS et semblent éprouver des difficultés face aux enseignements théoriques et universitaires du premier semestre. Ce point est souligné par les responsables de la formation dans le dossier et suite aux retours des étudiants, au cours des échanges entre étudiants et enseignants et via l'outil d'évaluation interne (selon lequel 29 % des étudiants ressentent des difficultés à réaliser les travaux demandés, l'évaluation portant sur une seule promotion, avec huit répondants).</p> <p>Des réponses aux difficultés des étudiants en formation initiale existent (limitation des effectifs permettant un suivi individuel et collectif, pédagogie différenciée au second semestre). Le dossier mentionne qu'elles sont suffisantes mais elles pourraient être davantage développées, par exemple en insistant davantage sur la méthodologie du travail universitaire au premier semestre.</p> <p>En début d'année, une mise à niveau sur les logiciels informatiques de base est proposée aux étudiants, ce qui est positif.</p> <p>En ce qui concerne la formation à distance, elle est fortement centrée sur des enseignements qui ne sont pas adaptés à des personnes sans expérience professionnelle, ce qui est tout à fait logique et cela doit rester en l'état (le fait que des étudiants titulaires de BTS postulent à la formation à distance est une erreur d'appréciation de la part des étudiants et ne doit pas remettre en cause l'objectif de cette formation à distance).</p> <p>Le dossier ne signale pas d'éléments particuliers en ce qui concerne des passerelles et des réorientations.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation comporte un dispositif formation à distance pour les étudiants en formation continue (trois années d'expérience professionnelle exigées).</p> <p>La place accordée au numérique dans la formation, aussi bien initiale qu'en continu, est très satisfaisante : cours sur et utilisant le numérique, formation à distance utilisant largement les outils numériques pour les enseignements et la communication entre étudiants et enseignants, mise à niveau en début d'année sur l'utilisation des logiciels de base, projet tuteuré multimédia etc.</p> <p>La formation envisage également de renforcer les enseignements en matière numérique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques et effectuées par les enseignants. Le dossier ne précise pas les modalités de compensation des notes entre unités d'enseignement (UE) et blocs d'UE.</p> <p>Pour les étudiants en formation initiale, la notation s'effectue dans le cadre unique du contrôle continu. Pour la formation à distance, s'ajoute un examen terminal. Il y a ici un déséquilibre. Si l'on comprend aisément l'existence du contrôle terminal pour la formation à distance, le dossier n'explique pas les raisons pour lesquelles cet examen terminal n'est pas proposé aux étudiants en formation initiale.</p> <p>Le dossier explicite la composition des jurys de soutenance des rapports de stage, mais pas les modalités de fonctionnement des jurys d'examen, sans doute absents de la formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences transversales attendues des étudiants à l'issue de la formation sont bien explicitées dans le dossier et dans le supplément au diplôme joint. Le suivi de l'acquisition de ces compétences s'effectue dans le cadre des cours pour les étudiants en formation initiale et, pour les étudiants en formation continue, dans le cadre des échanges en ligne avec les enseignants.</p> <p>En dehors de ces éléments, le dossier ne détaille pas les modalités de l'organisation du suivi de l'acquisition des compétences.</p> <p>Le dossier ne donne pas d'information sur un portefeuille de compétences.</p>

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) suit les diplômés et leur insertion professionnelle : le fichier joint, difficilement lisible, concerne l'année 2011/2012.</p> <p>Par ailleurs, l'équipe pédagogique organise elle-même un suivi des diplômés, depuis le début de la formation, avec envoi d'un courrier et relances téléphoniques personnalisées.</p> <p>Le dossier mentionne des taux de réponse fluctuants et ne présente les résultats que pour l'année 2013/2014 : le taux de réponse est assez faible et on doute de la possibilité de faire de ce suivi (ainsi que de celui du SUIO) un véritable outil pour l'amélioration de la formation. Un meilleur taux de réponse des étudiants sortants doit pouvoir être obtenu, par exemple en les sensibilisant davantage au cours de la formation aux intérêts, pour eux, et pour les autres étudiants, de participer aux enquêtes de suivi.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>C'est l'équipe pédagogique qui tient lieu de conseil de perfectionnement, mais l'organisation des échanges reste informelle et les discussions ont lieu lors de temps consacrés à l'examen des dossiers et aux soutenances de rapports de stage. Les étudiants font des retours spontanés auprès des enseignants et ont été consultés deux fois via un outil d'évaluation interne à l'Université, EVAMAINE, en 2011/2012 et en 2014/2015. Les taux de réponses sont faibles mais certaines remarques formulées lors de la dernière évaluation (formulées aussi directement auprès des enseignants) ont été entendues par l'équipe. Les résultats de l'évaluation sont trop récents pour pouvoir se prononcer sur leurs impacts.</p> <p>Le dialogue entre enseignants et entre enseignants et étudiants sur la formation est enclenché, mais est à formaliser et à généraliser.</p>

Observations de l'établissement

Champ de formation	Lettre, Langues et Sciences Humaines
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Activités éducatives et culturelles. Médiateur de patrimoine

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Nous avons pris connaissance des remarques ou recommandations des experts de l'HCERES et n'avons pas d'observation complémentaire à apporter. Les remarques ou recommandations ont d'ores et déjà été prises en compte dans la constitution de la prochaine offre de formation de cette mention.

Pour Le Président de l'Université du Maine
La Vice Présidente FVU
Anne DESERT

